



Compte-rendu de la réunion ANDICAT
Région Rhône-Alpes
SAINT PAUL DE VARAX
14 10 2009

Philippe FELIX directeur de l'ESAT La ferme de Dienet nous accueille à la campagne, bel espace naturel où travaille une cinquantaine de personnes adultes handicapées souffrant de troubles psychiques, ceci en lien étroit avec l'unité de soins psychiatriques locale dans le cadre d'un parcours de soins individuel obligatoire.

L'ESAT est l'un des nombreux établissements gérés par l'ORSAC, une « Association gestionnaire ayant un large éventail d'activités dans les départements de l'Ain, du Rhône, de la Drôme et des Alpes Maritimes »

« **Historique** : L'Association fut fondée en 1937 à Hauteville (Ain) dans le but de permettre à de jeunes tuberculeux de préparer leur réinsertion à l'issue de leur séjour en sanatorium. Après la guerre, et la quasi disparition des sanatoriums, l'Orsac se diversifie a, tout en conservant sa finalité d'origine. D'année en année, de nouveaux établissements sont venus rejoindre l'Association. Une étape importante fut franchie en 1974, lorsque l'Orsac accepta la donation des religieuses de Saint Joseph, de 2 hôpitaux psychiatriques à Bourg en Bresse. Depuis l'Association a élargi son champ d'activité par la reprise et la création d'autres établissements, en réponse à de nouveaux besoins dans le Sanitaire, le Médico-social et le Social ».

Informations extraites du site :

www.orsac.fr

La Ferme de Dienet est une structure agricole d'envergure qui pratique entre autre, l'élevage de bovins, de porcs, de moutons, de volailles, d'escargots. 50 hectares sont cultivés dans le respect des normes BIO. Un magasin implanté sur le site de la ferme propose aux particuliers, nombreux, voisins ou venants de la France entière, des produits fabriqués sur place tels que viande, charcuterie, conserves etc.

Le choix est fait de ne vendre ni aux collectivités, ni via un site internet.

Philippe FELIX nous explique la spécificité de chacun de ces secteurs, entraînant des recrutements parfois difficiles en raison de métiers peu courants dans le médico-social comme boucher par exemple.

Pour la partie « habitat », les travailleurs ESAT ne logent pas sur place, ils sont pour la plupart logés à Bourg en Bresse soit en unité de soins psy, soit à domicile avec un suivi SAVS, soit en famille.

En introduction de cette réunion : Dominique CLEMENT présente à un auditoire venu en nombre, Luc CHAVE délégué départemental ANDICAT pour le département 38. Il nous informe aussi que Jacky SILVESTRE quitte la direction ESAT qu'il occupait jusqu'alors pour un poste en secteur enfant.

1/. PROJET REAGIRH :

Ce projet est porté administrativement par OPTICAT, Luc CHAVE nous fait un résumé des objectifs de REAGIRH : « que personne ne reste sur la touche ».

L'idée à retenir est que des règles seront définies clairement pour chacun des départements Rhône-Alpes. L'Ardèche s'est déjà réunie et est bien représentée, l'Ain s'est mis en route aussi, Isère-Savoie-Hte-Savoie à programmer.

La Loire ne donne pas de nouvelles ?

Réagirh propose d'apporter des contacts avec les entreprises et administrations que les référents départementaux diffusent à tous les ESAT et EA selon un protocole mis en place par chaque département. Ce dispositif s'appuie sur un travail de la base, dans la transparence, à charge pour chaque département d'établir un code de bonnes conduites afin d'atténuer les risques de concurrence. Réagirh est un bon moyen pour éprouver nos capacités à travailler ensemble pour avoir des activités professionnelles adaptées aux travailleurs handicapés et rentables. Les financeurs, les partenaires, les entreprises nous demandent le guichet unique qu'ils confondent avec une réponse unique : le meilleur moyen de conserver nos identités et spécificités est de promouvoir l'interlocuteur entreprise unique qui apporte des réponses différenciées.

Il y a un site auquel on peut accéder directement n'hésitez pas à le consulter et à diffuser l'E-adresse.

Pour toute question sur ce dispositif écrire à contact@reagirh.fr

Adresse du site www.reagirh.fr

Des questions sont posées par certains collègues au sujet de ce programme :

Y aura-t-il un seul canal d'informations ? Des règles déontologiques seront-elles dictées ? Comment faire avec des entreprises travaillant sur plusieurs départements ?

A cela Luc CHAVE répond que les deux points forts à retenir sont :

- Proximité
- Compétences

Des documents informatiques sous forme de fiches, seront complétés et renseigneront chaque référent départemental qui souhaite y avoir accès.

Des participants parlent de doublon avec le GESAT mais d'autres précisent que ce groupement n'est plus tenu à jour en Rhône-Alpes. Le GESAT existe par contre au niveau national.

Sur ce projet REAGIR-H-, les avis sont partagés, certains craignant que les règles déontologiques ne soient pas respectées ?

Le débat est animé. Des directeurs font cas d'expériences plus ou moins réussies, d'autres sont « blasés » ou doutent du bien fondé d'une telle démarche. Bref ! Au regard des échanges à ce sujet, il faut souligner la prise de conscience collective que la clientèle des ESAT a changé, « la notion de portefeuille clients est en pleine mutation ».

Notons aussi que les sections Espaces Verts, les mises à disposition et la blanchisserie tiennent le cap. Par contre, la sous-traitance fléchit avec peu de visibilité pour la plupart des entreprises.

La prestation de service connaît elle aussi un franc succès sans oublier les activités en lien avec le recyclage, les laboratoires pharmaceutiques.

2/. Divers :

- Il est question de la problématique ETP/Place ESAT : cela reste en débat mais tous les acteurs réunis ce jour, s'accordent à dire que deux $\frac{1}{2}$ temps ne valent pas 1 place.
- La procédure budgétaire : des recommandations nationales avaient été prises avant 2009 mais les DDASS peuvent les adapter à leur besoin ou spécificité ou engagement. Pour les CPOM déjà signés, leur taux a été prévu donc devrait être maintenu.

▪ Appel UNIFAF : Dominique CLEMENT fait appel aux directeurs présents pour constituer un groupe de travail sur les actions prioritaires.

Possible aussi de créer un groupe sur les perspectives en Rhône-Alpes.

Dans ce même dossier, Hugues BLAISE nous donne des informations sur l'intervention prévue de l'IFROSS qui va mener une enquête conséquente auprès des ESAT afin d'identifier les ressources utiles. Mais il leur est difficile de poursuivre leur projet car les informations déjà recensées via l'enquête OPUS 3 sont anonymes... Comment lever cet anonymat ? Les responsables concernés sont-ils favorables à se faire connaître ?

Rappel : 61 ESAT en Rhône-Alpes ont répondu à OPUS 3 mais Dominique CLEMENT invite celles et ceux qui ne l'ont pas fait à initier la démarche.

Le travail de l'IFROSS permettra ensuite à UNIFAF de nous faire des propositions de formations adaptées pour les TH, les MA, et pourquoi pas les directeurs d'ESAT.

► REUNION UNIFAF à LYON le 23/11/2009 à 13h : un directeur par département serait une représentation idéale.

A NOTER SUR VOS AGENDAS !

Les journées nationales ANDICAT PARIS auront lieu les 22 et 23/03/2010.

Prochaine rencontre régionale le **13/01/2010** à GRENOBLE où nous serons accueillis par Luc CHAVE, et André CREMON.

Pour les autres rendez-vous nationaux ANDICAT, consultez SVP le site :

www.andicat.org

Vous pouvez désormais recevoir la lettre mensuelle par e-mail !

Prise de notes et compte-rendu :

Valérie BEDEZ - 11/11/2009.